

Le pôle Nord fait l'objet de toutes les convoitises.

Caroline de Malet

22/04/2008 | Mise à jour : 22:18 |



Crédits photo : Arcticphoto/LAIF-REA

L'océan Arctique, revendiqué par sept pays, cache de vrais enjeux : les ressources naturelles et les routes commerciales.

En plantant un drapeau par 4 200 mètres de fond au pôle Nord, l'été dernier, la Russie a aiguisé les convoitises des six autres pays frontaliers du pôle Nord. Cette agitation inquiète d'autant plus que le pays avait déjà revendiqué en 2001 près de la moitié de l'océan Arctique, une demande alors rejetée par la Commission sur les limites du plateau continental de l'ONU. Car, à la différence du pôle Sud, où les revendications territoriales sont gelées depuis le traité de l'Antarctique de 1959, au pôle Nord, chacun des sept pays riverains a jusqu'en mai 2009 pour déposer ses desiderata. Selon la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, un pays peut, en effet, réclamer une extension de sa zone économique exclusive au-delà des 200 milles nautiques qui lui reviennent de droit, à condition de démontrer que son plateau continental s'avance au-delà.

Si les pays concernés rêvent tous d'étendre leur part du gâteau, c'est parce que l'Arctique est présenté à l'envi comme un véritable eldorado. Il faut dire que les ressources naturelles recelées par le pôle Nord, qui deviennent plus faciles d'accès avec la fonte de la banquise, ont de quoi faire pâlir d'envie. «Il reste que 97 % des ressources d'hydrocarbures non exploitées se trouvent déjà à l'intérieur des limites actuelles des 200 milles nautiques», explique Yves Mathieu, ingénieur géologue à l'Institut français du pétrole (IFP).

«Ces démonstrations de force cachent donc d'autres enjeux, d'ordre géostratégique, politique et militaire », explique Yves Frénot, directeur adjoint de l'institut Paul-Émile Victor (Ipev). Le Canada a annoncé la création d'une base militaire dans l'extrême-Nord canadien et l'achat de six nouveaux patrouilleurs dans la région, qui abrite des sous-marins russes et américains.

Une nouvelle guerre froide

Surtout, l'ouverture d'une route maritime reliant l'Asie à l'Europe par le passage du Nord-Ouest, libre de glace pour la première fois à l'été 2007, aiguise les appétits. Le transport maritime via l'Arctique devrait être actuellement possible de 120 à 140 jours par an à la fin du siècle, contre 30 «Un bateau reliant Rotterdam au Japon prendra dix jours de moins via l'océan Arctique que via le canal de Suez», estime Paal Prestrud, climatologue norvégien auteur d'un rapport de l'ONU sur la fonte des glaces.

Face à cette nouvelle «guerre froide» qui se profile, la vigilance est de mise. «La répartition des zones océaniques internationales au pôle Nord, qu'on pensait inaccessibles, n'est pas faite. Des pays comme la Chine risquent de soulever un jour la question de savoir à qui appartiennent ces réserves. L'Australie et la Grande-Bretagne ont bien déjà fait une tentative en ce sens au pôle Sud en 1988 en tentant d'imposer la convention de Wellington, qui autorisait la prospection minière», se souvient Claude Lorius, un des pionniers de l'exploration aux pôles et héritier spirituel de Paul-Émile Victor. Sous l'impulsion du commandant Cousteau, la France s'y était opposée. Cet épisode a débouché en 1991 sur le protocole de Madrid, qui a fait du continent blanc une «réserve naturelle consacrée à la paix et à la science». Jusqu'à quand ?